



## SITUATION METEOROLOGIQUE: précipitations modérées à fortes sur l'ouest du pays

### Situation pluviométrique

La situation pluviométrique de la troisième décade du mois de Juillet 2017 a été marquée par des précipitations modérées à fortes sur l'Ouest du pays. Ainsi, des fortes pluies journalières de plus de 60 mm ont été recueillies sur certaines localités des départements de Gaya, Fillingué, Tillabéry ainsi que sur la Communauté Urbaine de Niamey. Le cumul décadaire varie entre 20 et 140 mm (Fig.1).

Quant au cumul pluviométrique saisonnier au 31 Juillet 2017, il oscille entre 150 et 500 mm. Ce même cumul pluviométrique comparé à celui de l'année précédente et à la normale 1981 – 2010 est respectivement excédentaire de 61 et 55 % des postes suivis. (fig. 2).

( suite lire page 2)

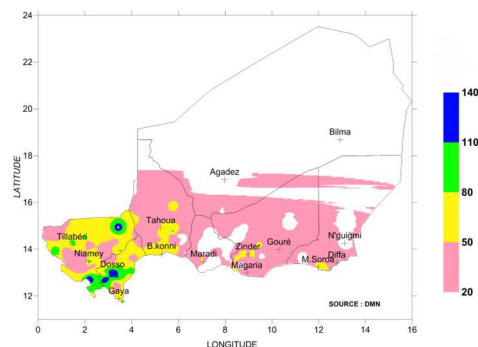


Fig. 1: Cumul pluviométrique décadaire au 31 juillet

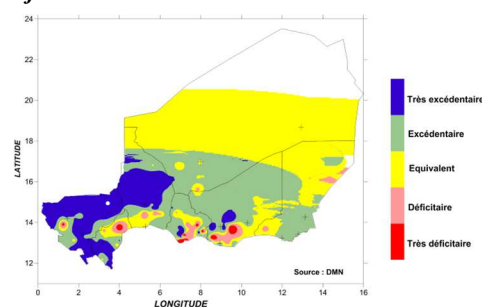


Fig.2: Ecart du cumul saisonnier au 31 juillet par rapport à la moyenne 1981-2010

## SITUATION AGRICOLE : Début grenaison du mil dans la région de Dosso

Les précipitations enregistrées au cours de la troisième décade de juillet ont favorisé un bon développement végétatif des cultures, ont causé aussi des inondations. La situation phytosanitaire reste dominée par les infestations d'un complexe de ravageurs. Quant aux prix des produits, ils sont en légère hausse par rapport à leur niveau de la décade précédente.

(Suite lire page 3)

### Dans ce numéro :

Situation agrométéorologique	P. 2
Situation hydrologique	P. 2
Situation des cultures	P. 3
Situation phytosanitaire	P. 3
Situation alimentaire	P. 3
Situation pastorale	P. 4

### Sommaire :

- Pluies modérées à fortes à l'ouest et faibles à nulles dans le reste du pays
- Importants écoulements enregistrés au niveau de la plus part des systèmes hydrologiques du pays et débits stationnaires pour le fleuve Niger à Niamey
- Développement satisfaisant des cultures
- Stade phénologique du mil variant de la levée au début de grenaison observé dans la région de Dosso
- Persistance des attaques de sauteriaux et insectes floricoles dans certaines localités du pays
- Amélioration significative de la situation des pâturages dans toutes les régions du pays
- Situation zoosanitaire calme dans l'ensemble
- Termes de l'échange en défaveur des éleveurs au niveau toutes les régions exceptées quelques localités des régions de Niamey, Dosso et Agadez

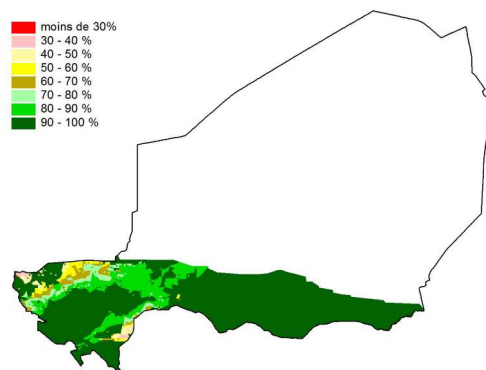
## SITUATION METEOROLOGIQUE (suite)

### Situation agrométéorologique

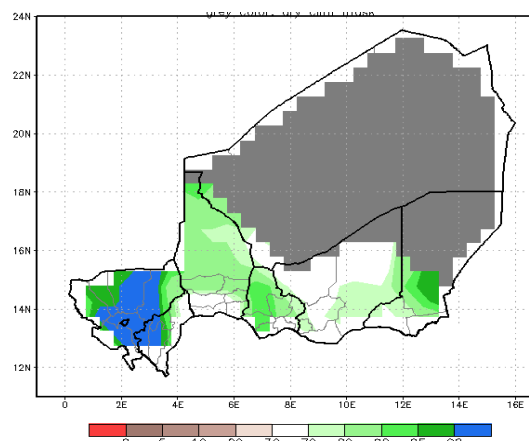
Les conditions hydriques enregistrées au cours de cette décade ont permis la satisfaction des besoins en eau des cultures sur la majeure partie de la bande agricole. En effet l'indice décadaire de satisfaction des besoins en eau des cultures et l'indice cumulé indiquant la satisfaction des besoins en eau de ces cultures depuis leur installation ont varié globalement entre 80 et 100% sur la majeure partie de la zone agricole. Quant à l'humidité du sol, la figure 4 montre des percentile au-delà de 70 % d'humidité de sol pour le mois de juillet 2017, ce qui confirme le manque de stress hydrique des cultures. Les stocks d'eau du sol en fin de décade ont varié entre 20 et 37 mm sur la majeure partie de la zone agricole.

Les températures moyennes et l'évapotranspiration ont varié respectivement entre 27,5 et 30°C et entre 6 et 8 mm/jr. L'humidité de l'air a connu une baisse par rapport à la décade précédente et a varié entre 56 et 78%. La durée d'insolation est en légère baisse et a oscillé entre 7,3 et 9,6 heures. Toutes ces conditions sont favorables au développement des cultures.

**Fig.3: Indice décadaire de satisfaction des besoins en eau des cultures**



**Fig.4: Indice d'humidité du sol pour le mois de juillet 2017 (en percentile)**



## SITUATION HYDROLOGIQUE : Débits stationnaires pour le fleuve

### Niger à Niamey

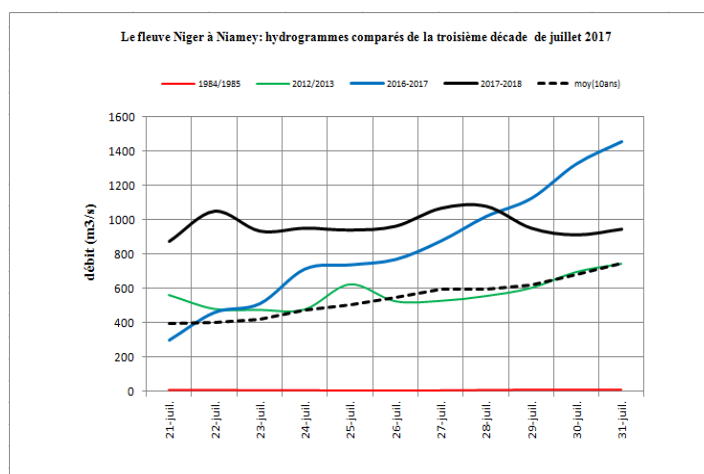
La situation hydrologique de la troisième décade du mois de juillet 2017 a été caractérisée par une d'importants écoulements dans les principales unités hydrologiques.

Sur le fleuve Niger, il a été observé au cours de cette décade à la station hydrométrique de Niamey, les apports provenant des affluents en amont s'avèrent très importants comparés à ceux de la décade précédente.

Toutefois, les débits observés au cours de cette décade à la station hydrométrique de Niamey, sont relativement stationnaires malgré la présence de deux ondes de crue émoussées enregistrées respectivement le 22 et le 28 juillet 2017. Les débits observés oscillent autour de 950 m<sup>3</sup>/s avec des extrêmes allant de 876 m<sup>3</sup>/s (hauteur d'eau moyenne 415 cm) à 1080 m<sup>3</sup>/s (hauteur d'eau moyenne 441 cm). Cette allure stationnaire traduit une dynamique relativement calme dans le cumul des apports provenant en amont de la station de Niamey.

Ainsi par son allure relativement stationnaire, cette décade se démarque nettement de celle de 2016-2017 qui elle était restée ascensionnelle et encadrée par des débits extrêmes variant de 400 à 1400 m<sup>3</sup>/s sur la même période. De plus, elle diffère également de celle de l'année humide 2012 qui

présentait une allure générale en fond de bateau. Enfin, en termes quantitatifs, il y a lieu de noter que les débits observés cette année et à la même décade à la station hydrométrique de Niamey ont dépassé très nettement (rapport de 2 souvent !) la moyenne des dix dernières années et ceux de l'année humide 2012.



**Fig. 5: Le fleuve Niger à Niamey: hydrogrammes comparés**

# SITUATION AGRICOLE (suite)

## Situation des cultures

### Situation des semis

Sur les 12 384 villages agricoles suivis, 12277 villages ont effectué de semis au 31 juillet soit 99%. Les 107 villages n'ayant pas encore effectué de semis sont repartis comme suit : Région d'Agadez 34 villages, Région de Diffa 71 villages (Bosso 57 villages et N'guigmi 14 villages) et 2 villages de Tassara dans la région de Tahoua

**Tableau 1:** Situation des semis au 31 juillet 2015

REGIONS	Nombre de villages agricoles	Villages ayant semé en 2017		Semis en 2016
		Nombre	%	%
AGADEV	254	220	87	59
DIFFA	606	535	88	88
DOSSO	1 755	1 755	100	100
MARADI	2 649	2 649	100	100
TAHOUA	1 677	1 675	100	100
TILLABERI	2 031	2 031	100	100
ZINDER	3 378	3 378	100	100
C.U.N	34	34	100	100
<b>Total Niger</b>	<b>12 384</b>	<b>12 277</b>	<b>99</b>	<b>98</b>

Source: DS/MDA

### Situation phénologique

Les stades de développement des cultures varient de la levée à un début de grenaison du mil. Pour le sorgho, les stades varient de la levée à l'épiaison. Quant aux autres cultures, le stade de fructification du Niébé est observé à Douchi (région de Dosso), Tessaoua, Gazaoua, Madarounfa (région de Maradi). Concernant l'arachide, le stade le plus avancé est la formation des gousses observée dans des localités des régions de Dosso, Maradi et Zinder.

### Situation alimentaire

Les prix des denrées alimentaires affichent une légère hausse par rapport à la décade précédente excepté celui du mil et du riz qui montre une faible baisse. Comparés à la même période en 2016 ces prix sont en hausse pour tous les produits excepté celui du Riz et cela sur toutes les décades du mois de juillet (tableau 2).

### Phénomènes exceptionnels

On a observé:

- ⇒ des inondations dans les régions d'Agadez (Arlit, Iférouane et Tchirozérine) et Dosso (village de Tounga Guidado)
- ⇒ Pause pluviométrique de 12 à 16 jours dans la région de Tahoua (Commune de Baban Katami, Bouza, Déoulé et Karofane).

**Tableau 2:** Cours des produits (FCFA/kg)

REGIONS	Mil en F/Kg	Sorgho en F/Kg	Niébé en F/Kg	Maïs en F/Kg	Riz en F/Kg
AGADEV	330	290	522	277	509
DIFFA	295	276	522	299	520
DOSSO	261	246	386	239	450
MARADI	285	263	509	240	484
TAHOUA	315	289	466	272	490
TILLABERI	273	233	421	225	419
ZINDER	319	279	500	275	499
NIAMEY	300	280	600	280	450
<b>Moyenne décade</b>	297	270	491	263	478
<b>Moyenne décade précédente</b>	298	255	474	262	478
<b>Moyenne même décade 2014</b>	234	217	374	227	481
<b>Variation par rapport à la décade précédente (%)</b>	-0.3	6	4	1	-0.1
<b>Variation par rapport à la même décade en 2014 (%)</b>	27	24	31	16	-1

Source: DS/MDA

### Situation phytosanitaire générale

Elle a été marquée par:

- ⇒ Persistance des foyers d'attaques de chenilles défoliatrices dans les départements Abalak, Illéla (région de Tahoua) et Mirriah (région de Zinder) et apparition de nouveaux yers dans les départements de Goudoumaria (région de Diffa), Bermo et AHA irataoua (région de Maradi);
- ⇒ Persistance des attaques de sauteriaux dans les départements d'Abalak, Illéla, Bouza, Madaoua, Malbaza (région de Tahoua), Goudoumaria, Mainé Soroa (région de Diffa) et Gouré (région de Zinder) et apparition de nouveaux foyers dans les départements de Kéita (région de Tahoua), Dakoro (région de Maradi), Diffa (région de Diffa), Abala et Filingué (région de Tillabéri);
- ⇒ Persistance des attaques de cicadelles dans les départements de Magaria, Dungass, Mirriah, Takeita ;
- ⇒ Apparition de nouveaux foyers d'infestations de pucerons sur les légumineuses arachide et niébé) dans les départements de Tessaoua, Madarounfa, Aguié, AHA Jirataoua (région de Maradi), Magaria, Kantché, Dungass, Mirriah, Gouré et Takeita (région de Zinder) ; Persistance des attaques d'insectes floricoles dans les départements de Dosso et aya (région de Dosso) et apparition de nouveaux foyers dans les départements de Say et Torodi, Dioundiou, Falmey (région de Dosso), Madarounfa (région de Maradi) et Filingué (région de Tillabéri).

# SITUATION PASTORALE

## Situation des pâturages

Le pâturage herbacé devient de plus en plus disponible et accessible avec l'installation progressive de la saison hivernale au cours de cette décennie dans presque toutes les régions du pays aussi bien en zone agricole qu'en zone pastorale.

Les stades dominants selon les régions varient de la levée avancée au tallage voire la montaison pour les graminées et de la levée avancée à la ramification pour les légumineuses sauf dans les zones précitées à faible pluviométrie où les herbacées sont au stade de jeunes pousses. Ces herbacées constituent de nos jours l'alimentation des ruminants dans les zones où ils permettent une bonne appréhension. Cependant ces stades phénologiques sont observés pour la plupart en zone agricole plus précisément au niveau des enclaves pastorales, des massifs forestiers, les zones de la vallée du Niger, les parcs agro forestiers et les vallées et les bordures des koris de l'Air.

La contribution très appréciable du pâturage aérien et des espèces pérennes pour l'alimentation du bétail est importante, en cette période. Elle se compose des herbacées pérennes au stade de régénérescence.

Toutefois, la situation alimentaire du cheptel reste difficile voire préoccupante dans certains départements cités plus haut.

Mais au vue de la tendance actuelle l'herbe verte serait disponible et accessible aux animaux d'ici la fin de la 1<sup>ère</sup> décennie du mois d'Août sur l'ensemble du territoire.

## Situation des points d'eau d'abreuvement

L'abreuvement des animaux en cette 3<sup>ème</sup> décennie de juillet s'effectue sans grande difficultés à partir des points d'eau de surface qui sont bien reconstitués et disposent d'un très bon niveau de remplissage. Quant aux zones peu ou pas arrosées comme la partie Est

de Nguigmi, le Nord de la commune de N'guelbeyli, le département d'Iférouane, la Commune de Falwel, le nord de la commune de Loga, les plateaux de la commune de Matankari), la bande Nord-Est du département de Tchintabaraden sur l'axe Bazagor-Azze-Schinzigarène, autour du village de Tamaya, l'axe Kizgari-Akarana, les alentours d'Abalak sur un rayon de 10 à 20 km), la partie Est du Département de Dakoro, dans les communes d'Azaghor, Bader Goula, Korahane et Solly Tagriss l'abreuvement des animaux s'effectue au niveau des eaux souterraines (puits, cimentés, forages...).

## Mouvements des animaux

Au niveau de la zone pastorale les mouvements des troupeaux sont de faible ampleur au cours de cette 3<sup>ème</sup> décennie de juillet à cause de la disponibilité et l'accessibilité du pâturage vert.

## Situation sanitaire

Elle est calme dans l'ensemble aucune maladie à déclaration obligatoire n'a été signalée. Cependant il a été signalé quelques cas de suspicion de foyers Clavelée, Pasto PR, Pasteurellose signalée Tchiro, Tabelot Dannel, Dannel, Dabaga, Balleyara et Keita.

## Termes de l'échange

Pour cette décennie le terme de l'échange est en défaveur des éleveurs au niveau toutes les régions excepté Niamey (5<sup>ème</sup> arrondissement) Dosso et les six (6) Départements de Tillabéri (Say, Balleyara, Torodi, Gothèye, Ouallam et Kollo) et Arlit pour Agadez où il est en faveur de l'éleveur.

## Phénomènes exceptionnels

Au cours de cette décennie il a été constaté dans la région de Tahoua, des cas de mortalité d'animaux suite aux pluies diluviennes réparties comme suit :

- 138 têtes de petits ruminants, dans la commune rurale d'Akoubounou ;
- 3684 Caprins et 02 bovins, dans la commune urbaine d'Abalak ;
- 157 caprins au niveau du village d'Inirgane.

### GRUPE DE TRAVAIL PLURIDISCIPLINAIRE (GTP-NIGER)

Chef de fil du groupe:  
Direction de la Météorologie  
Nationale du Niger

Téléphone : 00 227 20 73 21 60  
Télécopie : 00 227 20 73 38 37  
Messagerie : dmn@intnet.ne

*« La météorologie au service du développement  
et pour la sécurité des personnes et des biens »*

Retrouvez-nous sur le web!  
[www.meteo-niger.org](http://www.meteo-niger.org)

#### Participant à l'élaboration de ce Bulletin :

- ❖ CABINET DU PREMIER MINISTRE
  - La Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce (CC/SAP)
  - BP : 893
  - Tel : 20.72.39.53
  - Fax : 20.72.34.56
- ❖ MINISTERE DES TRANSPORTS
  - Direction de la Météorologie Nationale : Coordonnateur GTP
  - BP : 218
  - Tel : 20.73.21.60
  - Fax : 20.73.38.37
- ❖ MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
  - Direction des Statistiques (DS)
  - BP : 323
  - Tel : 20.75.27.72
  - Direction de la Protection des Végétaux (DPV)
  - BP : 323
  - Tel : 20.74.25.56 - 20.74.19.83
  - Direction Générale de la Production et des Industries Animales (DGPIA)
  - BP : 1268
  - Tel : 20.73.21.47 - 20.73.31.59
- ❖ MINISTERE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT
  - Direction Générales des Ressources en Eau (DGRE)
  - BP : 257
  - Tel : 20.72.23.63

Avec la participation de la Gendarmerie Nationale (Ministère de la Défense), FNIS : Radio Présidence (Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation) pour la transmission des données.